

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2016

---

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 278

présenté par

M. Hammadi, M. Bies, Mme Chapdelaine et Mme Corre

-----

### ARTICLE 33 SEPTDECIES

À la troisième phrase de l'alinéa 28, substituer aux mots :

« le délai »

les mots :

« les délais ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.